

Le collège Elsa-Triolet à Saint-Denis

Atlas des collèges
de la Seine-Saint-Denis





*Façade sud sur le passage
de la Colombe*



Plan du rez-de-chaussée

Façade rue Paul Eluard



Le collège Elsa-Triolet à Saint-Denis

par Marie-Françoise Laborde, auteure et journaliste

Le collège Elsa Triolet a pris la forme inattendue d'une colombe aux ailes déployées. Ce bel oiseau est venu se poser à Saint-Denis à la faveur du projet de Ricardo Porro et Renaud de La Noue.

Les deux architectes conçoivent leurs œuvres en mêlant étroitement dimension poétique et fonctionnalité. Formelle mais jamais gratuite, l'architecture de ce collège apporte une touche onirique à l'enseignement, sans jamais oublier cette activité première.

Le collège dans le quartier

L'établissement a ouvert ses portes en janvier 1990 pour les élèves auparavant scolarisés au collège République. Les bâtiments de ce dernier, datant du début du XX^e siècle, ont été réhabilités pour accueillir une école primaire. Pour le nouveau collège, les terrains avaient été gelés pendant 10 ans, c'est donc un projet de longue haleine qui a vu le jour à la suite des lois de décentralisation de 1986, quand le Département a pris en charge 50 % du financement, l'autre moitié revenant à la ville de Saint-Denis. Un concours a été lancé en 1988, et le projet de Ricardo Porro et Renaud de La Noue a été choisi pour ses formes en courbes, en rupture avec l'orthogonalité des collèges industrialisés des années 1970. Ce choix s'est fait en concertation avec les enseignants, les parents et les élèves.

Situation du collège, contexte urbain

Le collège est situé à proximité du centre-ville de Saint-Denis, dans un quartier composé de rues relativement étroites, bordées d'immeubles et de maisons de ville datant du tournant du XX^e siècle. La plupart présentent des façades bien ordonnancées et dotées d'un décor soigné, témoignant de la présence à cette époque d'une population appartenant à la petite bourgeoisie. On remarque un patrimoine de brique et de céramique architecturale très intéressant. À ce paysage en place, sont venus s'ajouter quelques immeubles de logement contemporain (rues Elsa-Triolet et Paul-Éluard) à 5 à 6 étages.

Le quartier possède des monuments et des équipements de qualité, l'église néo-gothique Saint-Denis-de-l'Estrée, située sur le boulevard Jules-Guesde et construite par Viollet-le-Duc (1865) ainsi que le théâtre Gérard-Philippe, installé dans l'ancienne salle des fêtes. C'est sur ce boulevard, au n° 46, qu'est né le poète Paul Éluard (1895-1952).

Saint-Denis, la ville des rois, possède l'un des premiers édifices gothiques de France, la basilique érigée par Suger au XII^e siècle. Poésie, trésors patrimoniaux, sont autant de références pour R. Porro qui affirme : « Je ne crois pas à l'architecture sans culture ».

Desserte, accès

Le quartier est desservi par le tramway, ligne 1, par la gare de RER D et il est aussi à peu de distance de la station de métro, Saint-Denis-Basilique, ligne 13. Le collège s'inscrit dans une parcelle irrégulière entre les rues Paul-Éluard, des-Moulins-Gémeaux, Elsa-Triolet et le passage-de-la-Colombe. Ce dernier a été créé à l'occasion pour relier les rues Paul-Éluard et des-Moulins-Gémeaux. Piétonnier, il serpente au cœur de l'îlot en suivant les courbes du collège, se dilate pour former une placette devant l'entrée du collège, traverse une cour et se faufile sous un porche.

Il a été voulu par les architectes comme un espace à la fois urbain et intime qu'ils ont pris soin d'équiper de bancs pris dans la maçonnerie des murs. Fermé aujourd'hui de chaque côté par des grilles, il n'est plus public, mais seulement réservé aux usagers de l'établissement, dont l'entrée s'effectue rue Paul-Éluard.

Implantation sur le terrain

Le collège occupe les côtés sud et est de la parcelle. Sur les côtés ouest et nord sont implantés des parkings. Seule une partie de l'aile nord vient à l'alignement de la rue. Le centre du terrain est entièrement occupé par une vaste cour minérale. La végétation est cantonnée à la périphérie, avec des jardinets sur la rue Paul-Éluard et de grands arbres le long du gymnase Maurice-Bacquet à l'ouest.

Malgré l'originalité de son architecture, sa silhouette en forme de colombe, le collège n'offre pas de vue d'ensemble de l'extérieur. Si l'on vient avec cette image en tête, on ne peut la reconstituer qu'une fois à l'intérieur. La difficulté à percevoir l'édifice est accentuée par la complexité et la variété des formes qui le composent, et notamment en façades. Sa présence la plus marquante est rue Paul-Éluard, où l'aile sud est implantée à l'alignement. La façade s'incurve vers le passage de la Colombe et se prolonge le long de

la rue par une suite de volumes de formes différentes y compris celles des toitures. Cet ensemble, homogénéisé par la brique, reste assez pittoresque et vient en contraste avec la linéarité des immeubles voisins.

Entre la rue Elsa-Triolet et le collège est implanté le gymnase Maurice-Baquet à l'architecture banale, mais dont le parking permet une vue sur la cour du collège.

Rue des Moulins-Gémeaux, le collège est tenu à l'écart par un parking mais l'aile nord du bâtiment, plus fragmentée, vient se raccorder en douceur à l'immeuble existant, à la façade très classique.

Cette présence fragmentée dans le quartier est revendiquée par R.

Porro, qui conçoit l'architecture comme une succession d'espaces.

Étonnant bâtiment, qui apparaît et disparaît dans le paysage urbain, il se démarque par ses formes, toutes en courbes, mais s'intègre par ses matériaux, notamment la brique, et par ses gabarits. Les transformations de l'espace public l'ont privé de son accès direct et sa présence dans le paysage urbain en reste perturbée.

Parti pris architectural et urbain

Vu du ciel, le collège forme donc une colombe en vol, les ailes déployées. Symbole de paix, cet oiseau représente aussi un hommage à une génération de poètes et d'écrivains dont Paul Éluard et Elsa Triolet ont fait partie. Pour R. Porro, il évoque aussi « le feu de la connaissance et de la spiritualité ». L'architecte, qui est également sculpteur, a poursuivi cette idée dans la sculpture en béton qui marque l'entrée : un livre monumental duquel s'échappent entremêlés, battements d'ailes et de pages.



*Entrée du collège
sous le bec de la colombe*

Le collège, côté cour

C'est de la cour de récréation que l'on a la vision la plus explicite de la colombe avec la grande toiture qui coiffe d'un seul élément le corps central et les ailes qui descendent presque jusqu'au sol. Rarement, le mot « aile » en architecture n'a été si bien adapté. Ces dernières se déploient dans un mouvement général en courbe mais rythmé par des volumes différenciés. De même que l'orthogonalité est bannie, la symétrie n'est pas de mise. Les deux ailes sont différentes en volume comme dans le traitement des façades, y compris entre le côté cour et le côté rue.

Quelques volumes s'échappent de cette grande toiture et développent leur propre autonomie comme, côté sud (rue Paul-Éluard), les salles d'enseignement artistique, le CDI et la salle polyvalente. Le CDI qui clôt la composition est coiffé d'une toiture dont le « bec » reprend la métaphore de la colombe et fait penser par son échelle à un oisillon. Ces volumes ménagent des recoins équipés de bancs pris dans la maçonnerie.

La salle polyvalente a une ouverture sur le parking ; elle est aussi accessible aux personnes de l'extérieur.

Côté nord (rue des-Moulins-Gêmeaux), ce sont les salles de technologie qui s'émancipent de la composition générale pour prendre des formes aux arêtes vives.

Le corps central qui abrite le forum, se présente sous la forme d'un mur de brique aveugle arrondi. Sur sa droite, la contre-courbe que décrit la toiture abrite le préau grâce à un large débord. L'image de l'oiseau est explicitement affirmée par la trace au sol, en dallage, d'une queue dans le prolongement du corps central. La façade qui donne sur le préau est rythmée par la découpe en lignes brisées de l'escalier. La partie haute est blanche, percée d'un jeu de petites baies rectangulaires et la partie inférieure est en brique. L'ensemble des façades abritées par les débords de la toiture est scandé par les puissants poteaux qui la soutiennent.

Le collège, côté rues

Depuis la rue Paul-Éluard, le visiteur suit le mur de brique qui s'élève en s'incurvant. Des oriels disposés régulièrement donnent du rythme à ce long mur et semblent accompagner les pas du passant. De plan triangulaire, les oriels sont vitrés côté sud-ouest et fermés de l'autre par un mur en avancée dont la partie haute évoque des gargouilles. À la base, des murets d'environ 2 m de haut et incurvés protègent les jardinets sur lesquels ouvrent les

pièces du rez-de-chaussée. En plan, cette suite de murets évoque les plumes de l'oiseau. En élévation, ils forment un mouvement régulier et accentuent l'aspect urbain de la façade. Aujourd'hui, la végétation, qui déborde largement, ancre encore davantage la composition dans le terrain. La jonction entre chaque muret forme des recoins assez inattendus en milieu urbain quand d'une façon générale on essaie de lisser les aspérités et les creux, et d'éviter les cachettes éventuelles.

Passé la grille d'entrée, le passage mène au parvis surplombé par le bec de la colombe qui forme un auvent monumental. Élément le plus étonnant de la composition générale, il signale l'entrée du bâtiment. Mis en perspective depuis la rue Paul-Éluard, il est cependant situé dans un étranglement. Le « bec » butte sur le bâtiment des logements de fonction et l'avancée de l'aile nord ferme la vue. Les architectes ont créé volontairement un lieu protégé, un parvis en forme de place urbaine très architecturée.

La façade de l'entrée, sous les quatre arcs qui soutiennent l'auvent, est blanche, percée de baies disposées symétriquement de part et d'autre d'un axe central.

Mais le parvis n'est pas dans une impasse : le passage contourne la loge, traverse une cour circulaire et rejoint la rue des-Moulins-Gêmeaux par un porche.

Cette cour de service est bordée par l'aile nord du collège et par le bâtiment des logements de fonction. Ce dernier offre une façade revêtue d'enduit blanc dont la composition tranche avec le bâtiment d'enseignement.

Les façades de cette aile nord (rue des-Moulins-Gêmeaux) se décomposent entre la partie de jonction avec l'immeuble existant à R+2 et, en arrière plan par rapport à la rue, le volume du réfectoire, détaché de l'ensemble. Lové dans la pointe nord de la grande toiture, le réfectoire bénéficie d'une triple hauteur, en appentis. Sa façade sur cour, en brique, s'inscrit dans la



Bâtiment d'enseignement

continuité du reste du bâtiment. De ce côté du collège, toutes les façades sont blanches, à l'exception du soubassement, à l'alignement de la rue, qui est revêtu de briques.

Le bâtiment de logements de fonction, est implanté au cœur de l'îlot, dans une pointe en triangle que forme la parcelle à l'est du collège. Peu visible, il est enserré sur deux côtés par des immeubles. Il comprend 5 logements, celui du gardien étant en duplex au dessus de la loge.

Le jeu des ouvertures

Les différents mouvements des façades sont soulignés, voire accentués, par le jeu original des ouvertures à partir de deux types principaux de fenêtres :
-rectangulaires à un seul ouvrant.

-rectangulaires à deux ouvrants, plus grandes, et dont les petits-bois peints en rouge forment des petits carreaux disposés asymétriquement.

Ces différentes baies sont généralement utilisées en série, par types ou combinées (réfectoire, hall d'entrée). Les fenêtres à un seul ouvrant remplacent ce qui aurait pu être une baie filante (3^e niveau sur cour) ou un mur rideau (préau). Juxtaposées, elles suivent les mouvements des toitures (réfectoire, CDI, salle de musique) ou des escaliers.

En façades, cette multiplication des ouvertures apporte une dimension géométrique supplémentaire. De l'intérieur, elle fragmente l'arrivée de la lumière, offre différents cadres au paysage, et diversifie les points de vue. Ce parti pris d'ouvertures multiples disposées en fonction de la façade crée des ambiances particulières pour chacun des espaces concernés. La cage d'escalier qui dessert les salles de classe de l'aile sud est percée d'un alignement continu de petites baies verticales qui fait face au même alignement éclairant en second jour les couloirs. Cette disposition transforme un long boyau (trois étages d'escalier en continu) et de banals couloirs en espaces dynamiques.



CDI

Espaces intérieurs

À la complexité des volumes extérieurs répond une distribution simple et fluide des espaces intérieurs. Le plan s'organise autour du corps de l'oiseau, occupé par un vaste hall, les deux ailes étant dédiées au sud, à l'administration et aux salles d'enseignement général, et au nord, aux services et à l'enseignement spécialisé.

De ce hall, partent de chaque côté les escaliers qui desservent les étages, eux-mêmes reliés par les passerelles qui traversent le hall. Côté sud, l'escalier est linéaire, imbriqué entre le mur de façade sur cour et les couloirs ; côté nord, il est à deux volées.

Au rez-de-chaussée, dans l'aile sud, un couloir en courbe dessert les salles des professeurs, suivies par les salles du conseiller d'orientation et d'EPS, puis de 5 salles de classes. A l'extrémité du couloir, s'ouvrent les classes de musique et d'arts plastiques, et en face, le CDI et la salle polyvalente.

L'aile nord est occupée par la loge du gardien, le réfectoire en self-service, la cuisine et les pièces de service.

Aux premier et deuxième étages, l'aile sud comprend l'administration et 6 classes, tandis que l'aile nord abrite, outre le logement du gardien, 3 salles spécialisées en mathématiques, technologie et informatique. Le troisième étage, partiel, sur l'aile sud uniquement, abrite 4 salles de sciences.

Si déjà l'extérieur, et surtout le parvis, annonce un univers à part, l'entrée dans le hall procure un sentiment de dépaysement total. C'est sans doute un lieu unique en soit.

Il englobe la totalité du corps central. Haut de 3 niveaux, il se présente comme un volume libre traversé par d'immenses arcs en voile de béton évidé et des passerelles. Ces arcs dessinent des voûtes irrégulières reposant sur une seule colonne appuyée sur le mur du fond et irrigant tout l'espace. Le plafond suit la pente du toit et descend vers l'amphithéâtre niché dans



Hall d'entrée

l'ovale que forme le mur du fond. La lumière est diffusée par les fenêtres aux vitres colorées du grand mur qui le sépare du parvis. Cette lumière sculpte l'espace et participe à l'architecture des lieux. Le visiteur est aspiré vers le haut comme dans la basilique chère à R. Porro : « J'ai voulu donner de la dignité à ce lieu d'enseignement ; que l'enfant lorsqu'il pénètre dans cet espace soit traité comme un seigneur (...) J'ai voulu offrir (...) le confort à la fois du corps et de la dimension spirituelle ».

Certaines salles ont leurs volumes propres et sont à double, voire à triple hauteur, sous des toits à forte pente. Le type de percement des baies renforce pour chacun sa spécificité. C'est le cas pour les salles d'arts plastiques, de musique, le CDI, la salle polyvalente dans l'aile sud et le réfectoire dans l'aile nord. Le CDI, à double hauteur, possède une mezzanine à laquelle on accède par un escalier hélicoïdal qui s'enroule autour du pilier qui supporte la charpente. Certains meubles en bois ont été créés pour lui. Il a son propre jardin, cultivé certaines années en potager par les élèves. Dans l'aile sud, toutes les classes prennent jour par les oriels qui surplombent la rue Paul-Éluard. Les pièces du rez-de-chaussée ouvrent toutes sur les jardinets et aucune n'a exactement la même forme. De fait, certaines ressemblent à des maisons.

Matériaux et couleurs

Construit en béton, le collège a, pour l'essentiel, des façades revêtues de plaquettes de brique. Certains murs, en contraste, sont blancs. Il s'agit de façades devant marquer des lieux précis comme l'entrée ou le préau. Les premières années, toutes les façades sur cour étaient blanches et seuls les piliers et le corps central étaient en brique, ce qui faisait davantage ressortir les volumes. Les étages supérieurs qui émergent de la toiture sont également blancs. C'est donc le rouge brique et le blanc qui dominent avec des touches de noir et de rouge apportées par les menuiseries.

La toiture est composée d'une charpente en bois dont les poutres sont laissées apparentes. Ses 2 000 m² sont recouverts d'un élastomère-bitume qui assure l'étanchéité (Paradienne de Siplast) et lui donne son uniformité. Au fil du temps, la patine a estompé ses 2 couleurs, vert et brique, qui soulignaient les formes de l'oiseau.

A l'intérieur, le blanc règne en maître sur les murs, les plafonds, les sols. Des touches de couleur vive sont apportées par les portes. Les menuiseries des fenêtres, épaisses et peintes en noir, forment des cadres sur les murs blancs, dont le motif est le paysage extérieur.

Chronologie

1990 : construction

Les acteurs de la construction

Maître d'ouvrage : Département de la Seine-Saint-Denis

Maître d'ouvrage délégué : Sodedat 93

Architectes : Ricardo Porro et Renaud de La Noue

Entreprise générale : Revert SA

BET fluides : Berim

Économiste : Jean-Pierre Tohier

BET structure : Marc Mimram

Crédits :

. plan et façade : © R. Porro et R. de La Noue

. photographies : © Manolo Mylonas / Département de la Seine-Saint-Denis, 2022

© Hélène Caroux / Département de la Seine-Saint-Denis, 2022 (sculpture monumentale)



Amphithéâtre



Sculpture monumentale située à l'entrée du collège

Les sources sur le collège Elsa-Triolet de Saint-Denis aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Sources écrites

Bâtiments, travaux

1881W51

CES Elsa-Triolet. – Acquisition et agrément de terrains, choix du bureau de contrôle pour la construction (1971-1987).

Inspection académique/Division des élèves, de la pédagogie et des établissements (DEPE 4)

1768W244

CES rue Paul Eluard. Acquisition de terrains (1971-1983). Travaux (1986-1987). Direction des relations avec les collectivités locales (DRCL)

1706W71

Concours d'architecture pour les collèges inscrits au programme 86 (Baudin à Noisy-le-Sec, Henri-Barbusse et Elsa-Triolet à Saint-Denis) : notes, listes de candidats, procès-verbaux des jurys (1986).

Conseil général/Direction des affaires scolaires, du sport, de la culture et de la jeunesse (DASSCJ)

1770W185

Collège Elsa-Triolet. – Convention de maîtrise d'ouvrage avec la Sodedat pour l'étude et la réalisation (1986-1987).

Direction départementale de l'équipement/Service des constructions publiques

1706W83

Collège Elsa-Triolet – Construction : correspondance, notes, rapports, projet de programmation des besoins du collège, rapport de la commission technique, dossier de consultation des concepteurs, mémoire de stage « Programme d'un collège neuf à Saint-Denis », brochure de candidature de Ph. M. Deslandes, programme de l'architecte F. Henry (1986-1987).

Conseil général/Direction des affaires scolaires, du sport, de la culture et de la jeunesse (DASSCJ)

2031W99

Collège Elsa-Triolet. – Rénovation-extension : notes et règlement du concours, procès-verbaux de réunions du jury, procès-verbaux de la commission d'analyse et jugement des offres des entreprises, actes d'engagement (1986-1988).

Préfecture/Direction des relations avec les collectivités locales (DRCL)/
Service contrôle de légalité des marchés publics/Bureau des marchés publics
et de la fonction publique territoriale

2031W45

Collèges Henri-Barbusse et Elsa-Triolet à Saint-Denis, collège Baudin à Noisy-le-Sec. – Rénovation-extension : avenants aux conventions (1986-1988).

Préfecture/Direction des relations avec les collectivités locales (DRCL)/
Service contrôle de légalité des marchés publics/Bureau des marchés publics
et de la fonction publique territoriale

1667W108

Collèges Elsa-Triolet et Henri-Barbusse : convention avec la Sodedat, rapports au bureau du conseil général (1986-1989).

Opérations Saint-Denis, collèges Elsa-Triolet, Henri-Barbusse, Romain-Rolland [fermeture en 1987] : dossier de travail avec notes manuscrites (1986-1989).

Collège Elsa-Triolet. – Équipement matériel et mobilier : listes et devis (1989).
Direction des Affaires Scolaires, du Sport, de la Culture et de la Jeunesse

1667W107

Collège Elsa-Triolet. – Rapports au bureau du conseil général (1986-1990). Concours : règlement, cahier des données urbaines, programme des locaux (1986) ; dossier de consultation des concepteurs (1986). Suivi de construction (1986-1990). Permis de construire (1987). Construction : règlement de l'appel d'offres, avant-projet sommaire par lots techniques, plans (1987). Avant-projet sommaire et suivi de projet (1987-1988).

Réunions de chantier : rapports, notes, notes manuscrites, correspondance (1988-1990). Équipement en matériel et mobilier (1989-1990).

Direction des Affaires Scolaires, du Sport, de la Culture et de la Jeunesse

2249W57

Collège Elsa-Triolet, 14-30 rue Paul-Éluard. – Construction : demande de PC 2947 (1987).

Préfecture/Direction de la réglementation/Bureau des libertés publiques/
Section sécurité incendie

1941W81

Collège Elsa-Triolet, neuf. (1990).

Conseil général/Direction des collèges et des actions pour la formation

2157W119

Mobilier.

Conseil général/Direction des collèges et des actions pour la formation

Pédagogie : projets d'établissement

Inspection académique

1852W27 1991-1994

1976W17 1992-1995

2191W17 1997-2000

Conseils d'administration : procès-verbaux

Conseil général/Direction des collèges et des actions pour la formation

1941W229 1990-1995

2157W110 1996-1997

2157W114 1997-1998

2372W52 1998-1999

2372W57 1999-2000

2372W61 2000-2001

Finances et comptabilité

Budget et comptes financiers

Conseil général/Direction des collèges et des actions pour la formation

1941W201 1990-1994

Budget

Conseil général/Direction des collèges et des actions pour la formation

2157W84 1995

2157W89 1996

2157W94 1997

2372W12 1998

2372W16 1999

2372W3 2000

2372W21 2001

Comptes financiers
Conseil général/Direction des collèges et des actions pour la formation

2157W100	1995
2157W106	1996
2157W167	1997
2372W27	1998
2372W34	1999
2372W41	2000
2372W44	2001

Interventions publiques

1843W4
Collège Elsa-Triolet, inauguration. Saint-Denis – Dossiers événementiels : relations publiques, presse (1990).

Conseil général/Direction de la communication

2162W10
Maurice Soucheyre, vice-président du conseil général de la Seine-Saint-Denis
6 avril 1990. Original du discours prononcé lors de l'inauguration du collège Elsa-Triolet.

Sources iconographiques

2Fi Saint-Denis/1089
Saint-Denis – Le collège Elsa-Triolet par l'architecte Ricardo Porro (1985-1995).
Carte imprimée couleur ; cadrage : portrait ; dimensions : 15x10 cm.
Auteur : Laguarrigue Marie-Pierre ; Édition/Impression : office du Tourisme
Droits réservés – Marie-Pierre Laguarrigue – éditions office du tourisme de Saint-Denis – imprimerie Incidences/Archives départementales de la Seine-Saint-Denis
Copies : AD093CP_0000013721, AD093CP_0000013722

2007W5979-5994
Inauguration du collège Elsa-Triolet : photos planches contact N/B 18x24, 13x18. Auteur : M. Derouault (06/04/1990).
Conseil général/Direction de la communication

2007W6022-6034
Collège Elsa-Triolet à Saint-Denis : photos N/B, couleur 18x24. Auteur : A. Lejarre (1989-1990).

Conseil général/Direction de la communication

2007W6309-6339

Collège Elsa-Triolet à Saint-Denis : photos N/B 21,5x27,7 (s.d.).

Conseil général/Direction de la communication

Sources audiovisuelles

1AV24622

Enregistrement sonore de la réunion au collège Elsa-Triolet à Saint-Denis, entre les représentants du conseil général et le principal de l'établissement (1998-2002).

Conseil général/Service des collèges

2AV15479

« L'antenne est à nous ». Magazine N° 35 : les grands travaux du Département. Premier chantier : le Département a entrepris la construction d'un collège par an et la réhabilitation de trois autres. Messieurs Ricardo Porro et Renaud de La Noue nous guident sur le chantier du collège Elsa-Triolet (1989).

Périphérie

2AV1608-2AV1611

Épreuves de tournage du magazine n° 35. Riccardo Porro, architecte missionné par le Conseil général, s'exprime sur ce qui a prévalu dans sa conception d'un collège, voulu comme un espace urbain ouvert vers l'extérieur. Il montre un dessin du collège Elsa-Triolet à Saint-Denis. L'architecte est rejoint par son associé, Renaud de La Noue, également architecte, devant une maquette du collège. Puis les deux architectes s'entretiennent avec des collégiens qui fréquenteront l'établissement. Les jeunes ont réalisé des maquettes illustrant leur vision d'un collège et expliquent leurs choix (plans de détails des maquettes) (1989).

Périphérie

2AV15492

« L'antenne est à nous ». Magazine N° 42. Dossier sur les collèges réalisé par Pierre-André Sauvageot : interviews d'enseignants, tournage dans les collèges de différentes salles d'enseignements et d'activités. Tournage au collège Elsa-Triolet, à Saint-Denis (1990). Durée : 00:14:45

Nom du fichier : FRAD093_V_00000042.

Périphérie

2AV2256-2AV2273

« L'antenne est à nous » : épreuves de tournage du magazine N° 42.

Interviews de plusieurs professeurs (M. Paviet, Mme. Kervot, M.

Jamart) au nouveau collège Elsa-Triolet à Saint-Denis. Ils parlent du

projet de reconstruction du collège (concertation, équipements adaptés, conséquences pour réduire l'échec scolaire), de l'originalité architecturale de l'établissement, de la concertation avec les enseignants qui ont prévalu à la reconstruction du collège. Puis interview de M. Macé (agent du Conseil général en charge des collèges) au nouveau collège Elsa-Triolet. Il explique le rôle du Conseil général en matière de collège, nouvelle compétence depuis 1986. Interview de M. Raffali, proviseur du nouveau collège Elsa-Triolet, et de l'ancien collège République, à Saint-Denis. Il se félicite de la réussite de la création du nouvel établissement qui remplace le collège République (1990).

Périphérie

2AV2550-2AV2551

« L'antenne est à nous » : épreuves de tournage du magazine N° 47. Images du nouveau mobilier du collège Elsa-Triolet récemment construit à Saint-Denis (1990).

Périphérie

2AV2983-2AV2989

« L'antenne est à nous » : du magazine N° 54. Des élèves entrent dans le collège Elsa-Triolet à Saint-Denis, récemment livré. Dans la cour, le proviseur explique que cet établissement va permettre l'épanouissement des jeunes. Vues du collège, de la cour et d'élèves (1991).

Périphérie

2AV3578-2AV3581

« Séquence d'architecture » : le collège Elsa-Triolet de Saint-Denis.

Réalisation A Le Cœur (1992). Durée : 6mn 30s

Conseil pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement de la Seine-Saint-Denis

1AV15316-1AV15318, 2AV16370-2AV16419

« Ricardo Porro : architecte urbaniste ». Interviews de personnels et d'élèves du collège Elsa-Triolet et du collège Fabien à Saint-Denis, et rencontre avec Ricardo Porro. Interview de Ricardo Porro sur sa conception de l'architecture et de l'urbanisme à son domicile et à la Courneuve dans le quartier de l'Orme-Seul ainsi qu'à Cuba dans l'école d'art dont il a conçu l'architecture. Interview

de Jean Pierre Lefèbvre, ancien directeur de la Sodedat 93 (1996).

Périphérie

1AV15316-1AV15318, 2AV16370-2AV16421, 98AV357

Le film retrace la carrière et l'œuvre de Ricardo Porro, architecte-urbaniste d'origine cubaine, à travers un entretien et, sur les lieux, donne à découvrir ses réalisations. Il présente tout d'abord les écoles d'art de La Havane conçues par Ricardo Porro dans les années 60 où il a débuté sa carrière. Le film présente ensuite plusieurs réalisations architecturales en France, dont des logements à Stains, le collège Elsa-Triolet à Saint-Denis ainsi qu'un second collège à Montreuil-sous-Bois. Il parle également de la participation de l'architecte au projet de rénovation du quartier des 4000 de la Courneuve et plus particulièrement de la construction d'un ensemble d'habitat résidentiel sur l'emplacement de l'ancienne barre Debussy de la cité des 4000, implosée en 1986. Des habitants, ainsi que des usagers, évoquent leur quotidien dans ces réalisations architecturales atypiques et donnent leurs impressions (1996-1997).

Périphérie



Cour de récréation et préau

Ce livret a été réalisé l'occasion d'une visite guidée le 30 mars 2022 par Renaud de La Noue, architecte, Hélène Caroux (CD93) et Justine Bourgeois (CAUE93).

La notice architecturale est extraite de l'Atlas des collèges, ressource documentaire mise en ligne par le Département de la Seine-Saint-Denis, à laquelle le CAUE 93 est l'actuel contributeur.

Les sources sur le collège Elsa-Triolet proviennent du Guide des sources sur les collèges en Seine-Saint-Denis établi par les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Conception et organisation : Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Service du Patrimoine culturel du Département de la Seine-Saint-Denis et Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Saint-Denis.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :

- l'Atlas des collèges de Seine-Saint-Denis :
<http://patrimoine.seinesaintdenis.fr/Les-colleges-de-Seine-Saint-Denis>
- les Archives départementales de Seine-Saint-Denis :
<http://archives.seinesaintdenis.fr>